

Yvan BARAT¹
Dominique MORIZE²
Paul VAN OSSEL³

VARIÉTÉ ET PROVENANCE DES APPROVISIONNEMENTS EN CÉRAMIQUE DE LA VILLA GALLO-ROMAINE DE LIMETZ-VILLEZ (Yvelines)

Introduction

Le site du "Fort de la Bosse Marnière", à Limetz-Villez, a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles, menées par l'Université de Paris I et le Service archéologique Départemental des Yvelines, entre 1981 et 1988. Localisé à environ 70 km au nord-ouest de Paris, au confluent de l'Epte et de la Seine, ce site a révélé les vestiges d'une villa romaine sur laquelle s'est développé un habitat du Haut Moyen Age.

A l'instar de bien des sites ruraux de la région, les fouilles ont entraîné la découverte d'un abondant matériel archéologique, composé principalement de céramique. Une des principales particularités de ce matériel est la variété des provenances. Elle affecte bien sûr moins les productions locales que les productions fines, provenant de régions parfois fort lointaines. Il n'en reste pas moins que cette diversité est (encore) inhabituelle dans les sites ruraux et même dans les agglomérations antiques d'Ile-de-France. Elle l'est d'autant plus que la variété la plus grande caractérise les ensembles céramiques de la fin de l'époque romaine (fin III^e-V^e s.).

Cette contribution veut présenter seulement un aperçu des productions découvertes sur le site de la villa de Limetz-Villez et indiquer leur importance relative. Les résultats présentés ici sont encore largement partiels et provisoires ; l'étude de la céramique, menée en collaboration par les signataires, n'est pas encore achevée. La poursuite des recherches dans le cadre d'un Programme collectif de Recherche sur l'Antiquité tardive en Ile-de-France⁴, permettra d'affiner les observations et de les inscrire dans le contexte régional des importations de céramique.

I. LE SITE :

VILLA ET HABITAT DU HAUT MOYEN AGE

Avant de décrire ces céramiques, il est indispensable de rappeler brièvement le contexte archéologique de leur découverte. La villa romaine, implantée en bordure de l'Epte, présente un plan classique avec ses deux parties, résidentielle et agricole, séparées par un mur. Une installation de bains complète le corps d'habitation principal. Le tout était entouré d'un mur de clôture dont quelques tronçons ont été localisés. L'organisation de la partie résidentielle est bien connue ; celle de la cour agricole l'est moins. Seule son extrémité nord-est a fait l'objet de fouilles qui ont révélé un grand bâtiment rectangulaire à deux nefs, précédé d'une "tour-porche".

La chronologie du site peut être résumée rapidement. La fondation du bâtiment principal remonte au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Jusqu'au début du IV^e s., le bâtiment principal demeure à peu près inchangé. Une première destruction est datée du début ou du premier quart du IV^e s. Un abandon momentané succède à cette destruction, puis le bâtiment et les bains sont réoccupés à l'époque valentinienne, mais avec des transformations qui modifient profondément leur aspect. Cette phase d'occupation valentinienne s'achève par l'abandon du bâtiment, suivi d'un effondrement des toitures. Le *terminus post quem* pour cette étape est donné par une monnaie de 383-388.

La fouille de l'annexe a montré une évolution légèrement différente. Dès le IV^e s., le bâtiment "à piliers" est manifestement en ruine. Une construction en bois, prenant appui sur les murs partiellement ruinés, est alors construite dans le coin intérieur sud-est. Son

1 Résidence Palais Royal, 2, Square de Valois, 78150 LE CHESNAY (S. A. D. des Yvelines).

2 11, rue Géricault, 75016 PARIS (S. A. D. des Yvelines).

3 21, rue Tondu du Metz, 60350 ATTICHY (Chargé de Recherche au CNRS, U.M.R. 126/3).

4 Programme de recherche Collectif pluri-annuel présenté, en 1993, devant la Commission Interrégionale de l'Archéologie (P. Van Ossel et P. Ouzoulias, dir.).

occupation, liée manifestement à des activités métallurgiques, est datée du milieu du IV^e s.

A l'occupation de la *villa* succède une phase d'occupation matérialisée par des traces de construction en matériaux légers, qui empiètent sur les ruines des bâtiments antérieurs. Il est souvent difficile de dater ces structures, en raison de l'absence de stratigraphie bien nette. Certaines datent manifestement du V^e s., mais d'autres appartiennent à l'époque mérovingienne et à l'époque carolingienne. Les témoins de la fin du IV^e s. et du V^e s. proviennent principalement de deux secteurs différents :

- le premier, situé devant le mur séparant la *pars urbana* de la *pars rustica*, a révélé les restes diffus d'une construction légère matérialisée par des parois en plâtre banché, effondrées sur place, et une couche noirâtre permettant de circonscrire l'extension de la construction ;

- le second, situé dans la cour agricole, a révélé des fonds de cabane et un profond fossé, recoupant un fossé analogue, mais lié à l'occupation romaine du site. C'est d'un de ces fonds de cabane que provient une fibule germanique du type Niederflorstadt (milieu du V^e s.).

II. LA PLACE DU SITE DANS LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE D'ILE-DE-FRANCE

L'évolution du site de Limetz-Villez, tel qu'on peut la retracer, n'est pas isolée en Ile-de-France. Malgré le nombre encore réduit de comparaisons, on peut évoquer des sites comme Saint-Germain-lès-Corbeil, Servon ou Epiais-Rhus (La Poulaine), qui ont révélé des occupations comparables, avec bien sûr des différences dues à l'histoire particulière de chacun d'entre eux.

Si nous insistons sur ce point, c'est afin de replacer les découvertes de Limetz-Villez dans leur contexte archéologique régional. Ni l'évolution chronologique, ni l'évolution architecturale du site ne paraissent exceptionnelles. Pour être plus clair encore, la variété des productions céramiques ne peut être expliquée par la nature plus ou moins exceptionnelle du site ou de leur contexte de découverte. D'autres causes doivent être recherchées. Certaines apparaissent assez faciles à deviner, comme la situation du site en bordure de l'axe de communication qu'est la Seine. D'autres, liées aux aspects de diffusion des céramiques ou aux aspects de courants commerciaux, demandent encore à être précisées.

III. DIVERSITÉS DES APPROVISIONNEMENTS EN CÉRAMIQUE

1. Au Haut Empire.

Les observations qui vont suivre ne portent que sur une partie du mobilier (campagnes 1983, 84, 85 et 87). Les identifications de provenance basées sur des caractéristiques techniques et/ou morphologiques ont été faites à l'œil nu. Il s'ensuit que, pour une part relativement importante du mobilier (environ 30 %), l'origine n'a pas été identifiée avec certitude, et si les pourcentages présentés plus loin sont susceptibles d'être mo-

difiés, leurs rapports ont, eux, peu de chance de bouger, du moins de manière significative.

A l'heure actuelle et en l'état des travaux, l'ensemble de la terre sigillée découverte sur la *villa* de "La Bosse-Marnière" se répartit de la façon suivante :

- la Gaule du Sud : 31 % du NMI ;
- la Gaule du Centre : 57 % du NMI ;
- la Gaule de l'Est : 12 % du NMI.

La *villa* n'a livré aucun fragment de sigillée italique ou lyonnaise.

Les éléments les plus anciens sont représentés par un Drag. 27 tibérien et une dizaine d'autres, également de La Graufesenque, datés plus largement de la période pré-flavienne, voire Claude. Ces fragments appartiennent à la phase d'aménagement de la terrasse pour la construction de la *pars urbana*.

Au I^{er} s., c'est l'atelier de La Graufesenque qui est largement majoritaire ; à vrai dire, aucun autre atelier rutène n'a pour l'heure été reconnu, en particulier Bannassac ou Montans. Au sujet de ce dernier, la remarque n'est pas complètement aberrante car, bien que située totalement en dehors de la zone de diffusion privilégiée de cette officine, l'Ile-de-France en a néanmoins livré quelques témoins.

Pas traces, non plus, de sigillées précoces de Lezoux, bien que Limetz se situe, cette fois, dans la zone de diffusion du produit.

La période du II^e s. et du début du III^e s. se déroule tout autrement puisqu'à la prédominance de La Graufesenque succède la concurrence entre les ateliers du Centre et ceux de l'Est.

A Limetz, c'est la Gaule du Centre qui prévaut largement puisqu'elle fournit près de 80 % des sigillées de cette époque. Cette domination semble se vérifier sur les autres sites de la région à l'exception, toutefois, de celui de "La Bauve", site pour lequel les importations de Gaule de l'Est représentent 60 % du lot à cette période. C'est, en fait, dans l'état actuel des connaissances, le seul site à être dans ce cas dans notre région.

Ainsi, comme nous venons de le voir, la *villa* de Limetz-Villez, pendant le Haut-Empire, s'approvisionne sur le marché de la terre sigillée d'une manière tout à fait "banale" et s'inscrit, de la sorte, dans le faciès céramologique de son temps et de son environnement.

Cependant, il reste à évoquer une trouvaille, plutôt originale : il s'agit de trois fragments de trois vases en sigillée africaine Claire A (Fig. 1) :

- deux petits bords du type Hayes 9A (Lamb. 2a) ;
- une carène encadrée par deux guillochis du type Hayes 8A (Lamb. 1b).

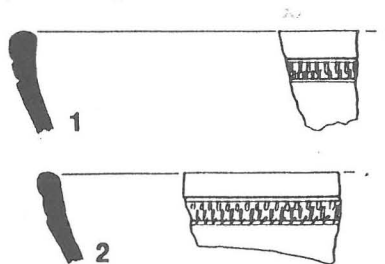


Figure 1 - Sigillée Claire A.

J. W. Hayes présentait ces variantes comme contemporaines de la première moitié du II^e s. ou, plus précisément, des années 80/90-160 pour la forme 8A et 100-160, au moins, pour la forme 9A. Mais ces datations ont été, depuis, révisées par A. Carandini et S. Tortorella qui les ont, globalement, prolongées. Reprenant la dénomination de N. Lamboglia, ils subdivisent en deux le type 8, si bien qu'avec sa carène vive et guillochée, notre fragment appartient au type Lamb. 1b pour lequel ils proposent la datation, beaucoup plus tardive, de 150-déb. III^e s. (?), et précisent que la forme Hayes 9A (Lamb. 2a) est attestée dans des contextes de la deuxième moitié du II^e s.

La sigillée Claire A, qui est la catégorie des sigillées claires la plus ancienne, est très vraisemblablement produite dans la région de Carthage et sa diffusion se fait principalement sur le pourtour de la Méditerranée occidentale. Sa découverte, dans une région aussi septentrionale que la nôtre, est plutôt exceptionnelle, même si elle ne revêt pas le caractère d'une exclusivité puisque l'exemple de ces deux formes se retrouve jusqu'en Grande-Bretagne.

Il est d'autant plus intéressant de noter la présence, ténue, dès le Haut-Empire, de sigillée Claire africaine à Limetz, que ce site en livrera également quelques fragments au Bas-Empire.

2. Au Bas-Empire.

a. Sigillées.

Pour le Bas-Empire, les différentes productions de sigillées, ou apparentées aux sigillées, de Limetz-Villez représentent environ 20 % de la céramique.

Parmi ces sigillées, la production dominante est, sans aucun doute, celle d'Argonne (Fig. 2). Cette céramique est bien attestée dans la région où elle constitue le principal indice de repérage d'une occupation tardive sur les sites ; elle se retrouve dans tous les contextes tardifs de la villa de Limetz-Villez. Elle est présente dans le niveau de destruction du début du IV^e s., mais seulement avec des formes lisses. Elle est bien entendue présente et abondante dans les contextes du milieu et de la seconde moitié du IV^e s., ainsi que du début du V^e s. Les décors à la molette (une centaine de tessons en tout) confirment, *grosso modo*, ces fourchettes chronologiques. La majorité des décors découverts dans les contextes d'occupation de la villa appartiennent aux groupes 2 et 3 de Hübener et dans une moindre mesure aux molettes à globules et à Croix de Saint-André. Les

molettes attribuables avec certitude au V^e s. sont moins nombreuses et celles à décors chrétiens sont totalement absentes. La présence de plusieurs tessons de la forme Alzei 9/11 montre, cependant, que les productions du V^e s. sont présentes sur le site.

A côté des productions d'Argonne, il faut noter l'existence de productions très proches, mais néanmoins différentes. On distinguera deux groupes, bien que les nuances de couleur et de pâte rendent parfois difficile de trancher avec certitude.

Le premier est une céramique à pâte blanche, engobée comme l'Argonne. Elle présente les mêmes formes et les mêmes décors à la molette. A Limetz-Villez, on connaît uniquement des bols de la forme Ch. 320, ornés de molettes des groupes 2 et 3. D'autres formes à pâte blanche ont cependant été repérées dans d'autres sites d'Ile-de-France : Ch. 323 et 335 à Paris et Maule, par exemple. Hormis la pâte, la couleur de l'engobe, souvent plus rouge et d'une adhérence généralement très mauvaise, rien ne les distingue des productions d'Argonne. A ce jour, cette céramique à pâte blanche est attestée, outre dans la région parisienne, en plusieurs sites assez éloignés du nord-ouest de la Gaule (Champlieu, Amiens, Théroutan, Arras, Bavay, Tournai, mais aussi Alet, en Bretagne et Dambron, dans l'Orléanais).

Le second groupe est une "sigillée" à pâte claire, de couleur beige, voire jaune pâle, et à engobe de même couleur, épousant pour le reste le décor et les formes de l'Argonne. Cette céramique est attestée à Limetz-Villez, mais aussi dans plusieurs sites parisiens (rue de Lutèce, parvis Notre-Dame, rue Saint-Martin, par exemple). La question qui se pose est celle d'imitations locales ou de productions originales, mal connues des ateliers d'Argonne. Les pâtes et la répartition géographique limitée suggèrent plutôt des imitations locales, mais la prudence s'impose, dans l'attente d'analyses des pâtes et de cartes de répartition plus complètes.

Ces deux groupes, découverts dans les mêmes contextes que l'Argonne, sont relativement abondants, puisqu'on les retrouve (du moins à Limetz-Villez) dans une proportion d'environ 1 pour 5 environ.

La principale production associée à l'Argonne (et ses apparentées), à Limetz-Villez, est la céramique de Jaulges-Villiers-Vineux. Représentée principalement par la forme Ch. 323 (Fig. 3) et quelques Drag. 45 (ou Ch. 328), cette céramique constitue environ 10 % de la sigillée tardive du site, ce qui est remarquable par rapport aux sites des plateaux environnants.

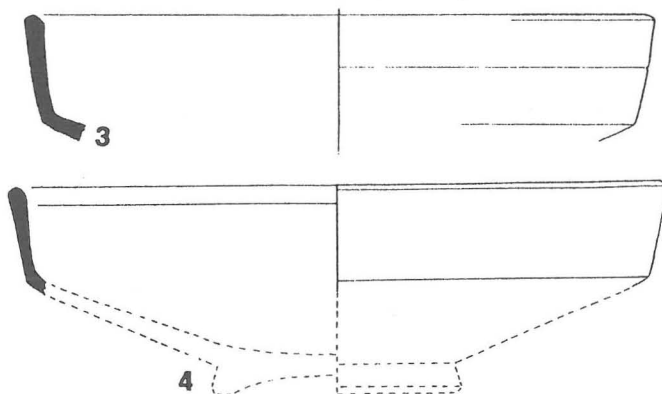


Figure 2 - Sigillée d'Argonne.

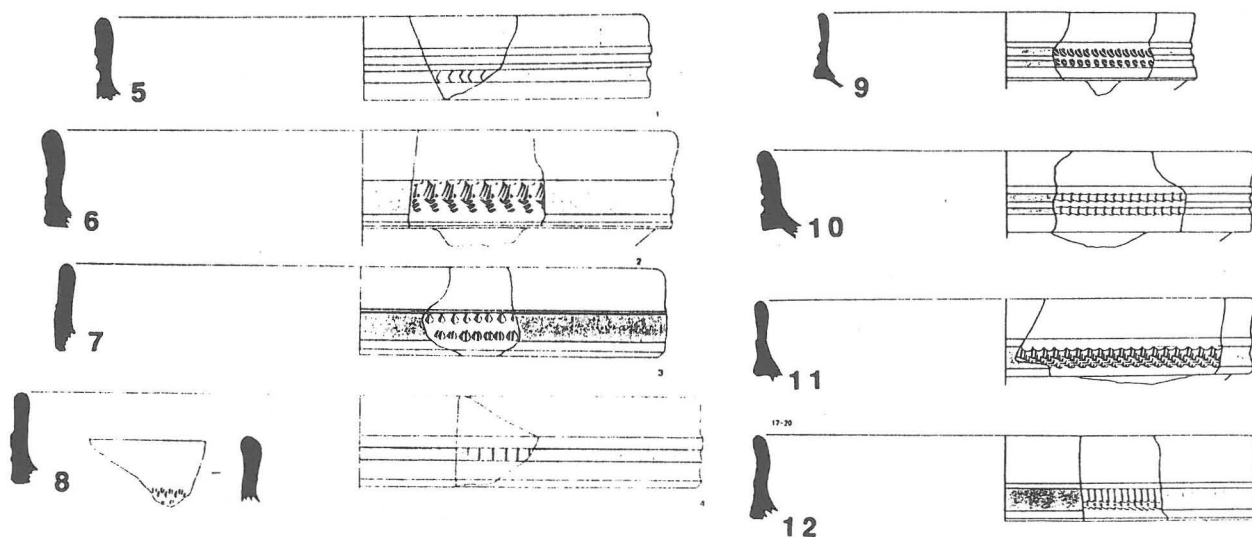


Figure 3 - Céramiques de Jaulges-Villiers-Vineux.

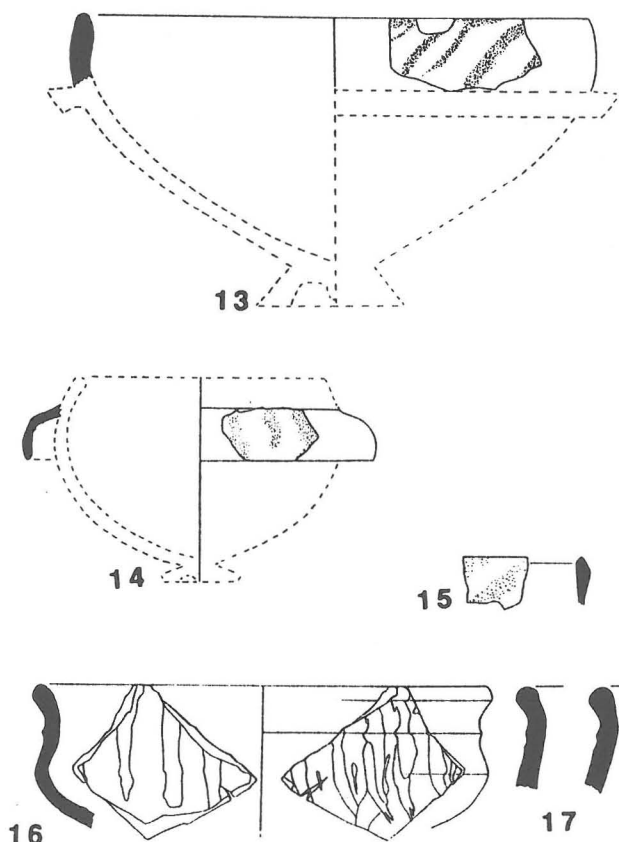


Figure 4 - Céramiques à l'éponge et assimilées.

La céramique à l'éponge du centre-ouest de la France se rencontre aussi (Fig. 4, n^{os} 13 à 15). Les tessons identifiables avec certitude à cette production sont très peu nombreux : une demi-douzaine, appartenant, lorsqu'une identification plus précise est possible, surtout à la forme Raimbault 6. Stratigraphiquement, ces tessons appartiennent aux couches de la fin du III^e s. et du début du IV^e s. L'identification des céramiques à l'éponge est rendue difficile par l'existence de productions marbrées, proches de l'éponge par leur décor. Quelques tessons de Limetz-Villez peuvent effectivement appartenir à ces productions marbrées, connues par exemple à Saint-Evroult et Dourdan (Fig. 4, n^{os} 16 et 17).

Les productions de sigillées méridionales, comme les sigillées africaines ou les DS.P., sont aussi présentes à Limetz-Villez, bien qu'en petites quantités. Leur rareté dans les ensembles céramiques du nord de la Gaule donne un intérêt particulier à leur présence. A l'exception d'un tesson de sigillée africaine dans une couche du début du IV^e s., la majorité de l'africaine ou des DS.P., dont l'identification et le contexte sont assurés, proviennent des niveaux postérieurs à la destruction de la *villa*, notamment le bâtiment à parois en plâtre banché.

Parmi la céramique sigillée africaine, on notera un grand plat en Claire C, forme Hayes 50, du IV^e s. (Fig. 5), découvert dans une grande fosse recoupant une des pièces du bâtiment principal, ainsi que cinq tessons en Claire D (Fig. 6), dont un type Hayes 59B (daté par celui-ci vers 320-420). Les quatre autres

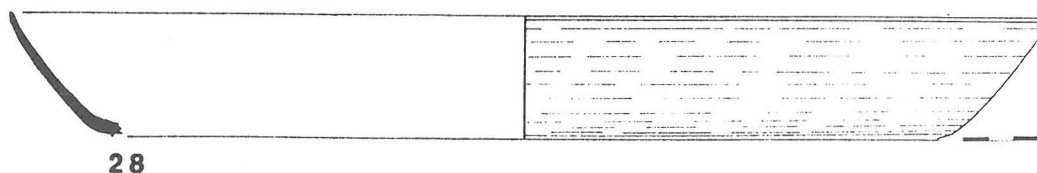


Figure 5 - Sigillée Claire C.

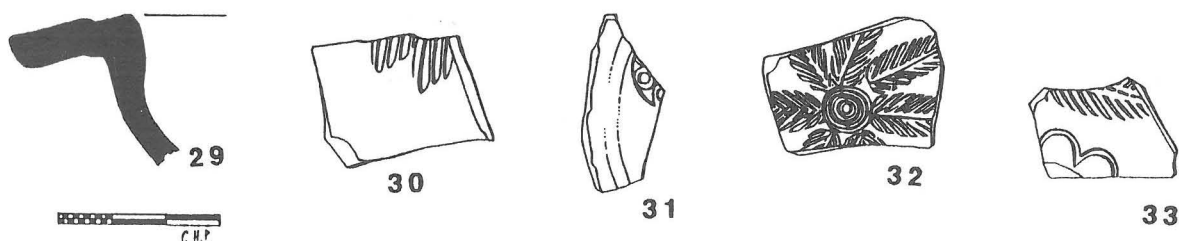


Figure 6 - Sigillées Claires D.

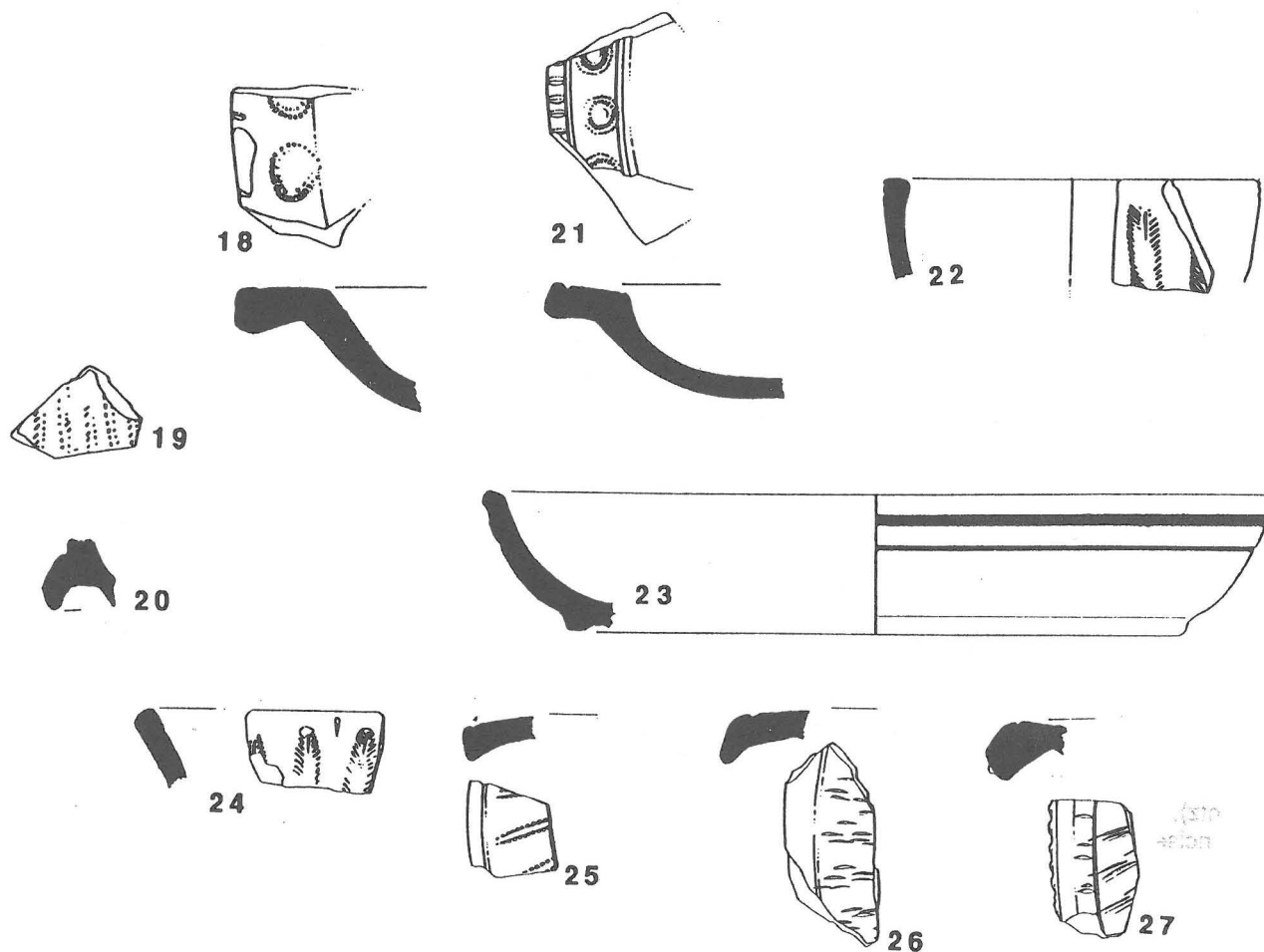


Figure 7 - DS.P.

tessons, trop petits pour pouvoir préciser leur forme, sont décorés de palmettes (types 2 et 3 de Hayes, que celui-ci date des années 350-380 et 350-400), de rosettes, cercles ou guillochis.

Une douzaine de tessons de DS.P. ont été trouvés dans les mêmes contextes que les sigillées africaines. La plupart appartiennent aux productions grises. Quelques fragments appartiennent au groupe des DS.P. orangées, sans pouvoir préciser davantage leur origine. Une identification des types n'est possible que pour huit tessons. Pour les productions grises, ce sont les formes Rigoir 1, 4, 6a ou 15a et 9 (Fig. 7, n^{os} 18 à 23) ; pour les productions orangées, les formes Rigoir 3 et 18 (Fig. 7, n^{os} 24 à 27). Les décors sont présents sur les deux productions. La présence de DS.P. n'est pas exceptionnelle en Ile-de-France. Des

tessons de DS.P. sont connus à Paris (Rue de Lutèce). D'autres tessons, DS.P. ou apparentés aux DS.P., ont été découverts aux Mureaux, à Herblay et à Vert-Saint-Denis. La diffusion de cette céramique ne se limite d'ailleurs pas à l'Ile-de-France, puisque D. Bayard a signalé quelques tessons de DS.P. à Mercin-et-Vaux, sur l'Aisne, et même à Châlons-sur-Marne.

b. Black-Burnished Ware (B.B. 1).

Trouvés dans des contextes d'occupation du III^e s., plusieurs tessons (panses et lèvres) à pâte noire et surface lustrée, non tournés, appartiennent à ces productions connues dans les Iles Britanniques (Fig. 8). Essentiellement rencontrées jusqu'ici en Haute et Basse-Normandie, elles ont donc remonté la Seine jusqu'en région parisienne puisque, outre Limetz, des fragments ont été trouvés à Genainville (Val-d'Oise :

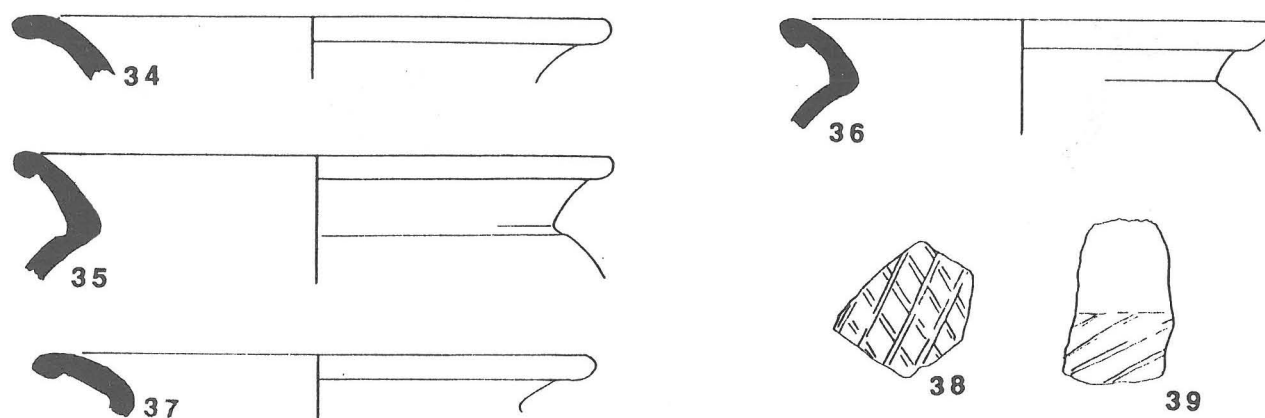


Figure 8 - Black Burnished Ware.

Jobelot 1991) et à Saint-Denis dans des contextes des III^e et IV^e s. Il s'agit systématiquement ici de vases ovoïdes à lèvre éversée (vases à cuire...), décorés de lignes lustrées, croisées sur la panse. La présence de ces pots, de qualité médiocre, est vraisemblablement à attribuer à un commerce de denrées alimentaires dont ils ne sont que le contenant.

c. Céramique glaçurée "pannonienne".

Un fragment de céramique à pâte rose orangé est couvert d'une épaisse glaçure vert sombre (Fig. 9, n° 40). Il s'agit de l'épaule d'une cruche à panse cylindrique cannelée dont des exemples sont nombreux dans les productions glaçurées pannoniennes du Bas-Empire. D'autres (n° 40a) sont connus dans la nécropole de Krefeld-Gellep (RFA, Pirling 1966). La provenance exacte de cette céramique est difficile à établir avec certitude. Si la Pannonie paraît la plus probable, on ne peut écarter d'autres centres de fabrication comme la Suisse ou l'Italie du Nord. Nous nous bornerons à signaler que ces découvertes sont parmi les plus occidentales connues après les fragments signalés en Alsace (*castellum* d'Ilzach ou nécropole de Sierentz). De découverte récente, un petit vase à décor ondulé incisé de la nécropole normande de Vatteville-la-Rue pourrait avoir, lui aussi, une origine très orientale.

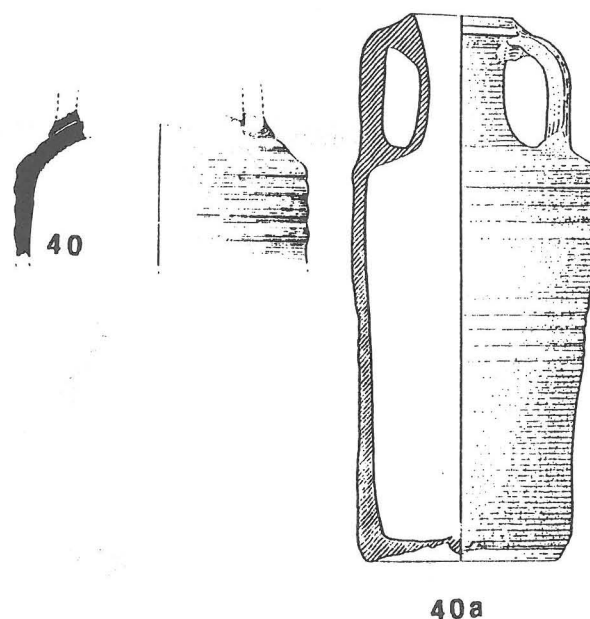
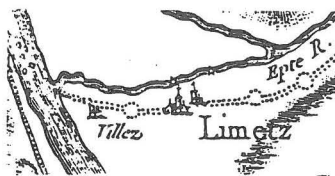


Figure 9 - Céramique glaçurée "pannonienne".



BIBLIOGRAPHIE

Barat 1993, Y. BARAT, La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Île-de-France, présentation de quelques ensembles, dans *La céramique du Bas-Empire en Gaule du Nord et dans les provinces voisines*, Actes de la Table ronde d'Arras, octobre 1991, à paraître dans *Revue du Nord*.

Bernhard 1981 : H. BERNHARD, Zur spätantiken Besiedlung im Alzeier Raum, dans *Alzeier Geschichtsblätter*, 16, 1981, p. 123-143.

Blaszkiewicz 1988 : P. BLASZKIEWICZ, Réactualisation de la "Black-Burnished Ware 1" (B.B. 1) et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès d'Orange*, 1988, p. 209-214.

Böhme 1989 : H. W. BÖHME, Eine Elbgermanische Bügelfibel des 5. Jahrhunderts aus Limetz-Villez (Yvelines, Frankreich), dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 19, 1989, p. 397-406.

Hayes 1972 : J. W. HAYES, *Late Roman Pottery. A catalogue of roman fine wares*, Londres, 1972.

Jobelot 1991 : N. JOBELOT, Un vase de "Black-Burnished Ware 1" à Genainville (95), dans *Bulletin Archéologique du Vexin Français*, 24, 1991, p. 107-109.

Pirling 1966 : R. PIRLING, *Die Römische-Fränkische Graberfeld von Krefeld-Gellep*, Berlin, 1966, 2 vol.

Raimbault 1973 : M. RAIMBAULT, La céramique gallo-romaine dite "à l'éponge" dans l'ouest de la Gaule, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 185-207.

Rigoir et Meffre 1973 : Y. et J. RIGOIR et J.-F. MEFFRE, Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes du groupe Atlantique, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 207-263.

Rigoir 1985 : Y. et J. RIGOIR, Les dérivées-des-sigillées dans la moitié sud de la France", dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 49-56.

Van Ossel 1985 : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IV^e siècle et du V^e siècle en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Reims*, 1985, p. 63-69.

Van Ossel et Ouzoulias 1989 : P. VAN OSSEL et P. OUZOULIAS, Römische Villa und frühmittelalterliche Siedlung in Limetz-Villez (Dép. Yvelines, Frankreich), dans *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 19, 1989, p. 391-396.



DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Alain FERDIERE : Je suis surpris qu'un site rural fournisse autant de matériel aussi diversifié ; mais il est vraisemblable que si on fouillait d'autres sites de ce type, on trouverait peut-être la même chose. Qu'en pensez-vous ?

Paul VAN OSSEL : Oui, sans doute. Il y a ce type de raison et il y a, également, la durée d'occupation du site, sa situation sur un axe privilégié car la Seine a dû permettre l'arrivée de plusieurs productions différentes et je n'ai pas d'autres explications. J'ai simplement voulu indiquer que ce n'était pas dans la nature particulière du site qu'il fallait chercher la raison de cette variété.

Robin SYMONDS : Au sujet de la Black-Burnished Ware, tu as dit qu'il n'y avait que des pots. En Grande-Bretagne, il serait bizarre de ne trouver que des pots et pas de plats. Je me demande si ces Black-Burnished Ware n'arrivent pas de si loin parce que ce sont les conteneurs de produits. Cela voudrait dire qu'en Angleterre, la Black-Burnished Ware existe plutôt en temps que céramique tandis qu'elle est exportée en tant que conteneur ?

Yvan BARAT : C'est très exactement mon opinion car je ne vois pas pourquoi des vases non tournés, qui n'ont aucune qualité particulière, seraient ainsi exportés. Qu'ils arrivent comme mobilier d'accompagnement, comme certaines assiettes trouvées sur les côtes normandes, cela peut se concevoir, mais que de pareils vases arrivent aussi loin dans la vallée de la Seine, je ne saisis pas. Le problème de ces vases rejoint un peu ce qui avait été évoqué pour les urnes de type Besançon qui arrivent parfois en quantité assez impressionnante, en Ile-de-France par exemple, et qu'on rencontre dans les niveaux de La Tène D2 et du début de la période augustéenne. Je pense que ces vases de Black-Burnished Ware représentent exactement le même système de diffusion que ces vases de type Besançon, quatre siècles plus tôt, c'est-à-dire des boîtes de conserves.

Alain CHARTRAIN : Je voulais savoir si, à Limetz, vous aviez cette céramique à surface noire, épaisse, que Marie Tuffreau appelle la terra nigra tardive ?

Yvan BARAT : On a effectivement, à Limetz, cette céramique ; on l'a aussi sur d'autres sites, à La Boissière-Ecole et à Epône. En fait, dans toute la région, du III^e au IV^e s. et, même, dans certains cas, au début du V^e s., on trouve des vases, épais ou non, à pâte fine ou non, lustrés et fumigés ; si c'est cela, la terra nigra tardive, autant que je me souviens des discussions du congrès de Tournai, alors on en a effectivement.

Lucien RIVET : En ce qui concerne la sigillée africaine, je voudrais dire deux choses à dire. D'une part, que ce soit la Claire A avec les formes Hayes 8 et 9 ou la Claire C avec la forme Lamb. 40/Hayes 50, ce sont des vaisselles parmi les plus fréquentes. D'autre part, je vous rappelle que la chronologie de Hayes est très contestée et que ces formes de Claire A sont précoces, certainement flaviennes (Lamboglia les datait lui-même des années 70-90) ; quant à la Claire C de type Hayes 50, de petite taille et à paroi mince, on sait très bien qu'elle apparaît dès 230/250.

Yves RIGOIR : Tous les tessons de DS.P. que vous avez montrés sont, effectivement, insolites pour cette région où l'on trouve, habituellement, des productions atlantiques (comme c'est le cas du n° 23), car ils sont soit de fabrication, soit d'inspiration languedociennes ; c'est intéressant parce que ce sont des tessons qu'on peut situer dans la première moitié du V^e s.

François FICHET DE CLAIRFONTAINE : A titre d'information, nous avons trouvé, il y a un mois à peine, le même genre de mobilier que vous avez à Limetz-Villez, dans ce qui pourrait être une petite villa ou un petit habitat, à quelques km sur le plateau, au-dessus de Caen : de la sigillée d'Argonne, de la Black Burnished Ware — et avant tout des formes ovoïdes — et, surtout, ce qui semble être les premiers éléments, à ma connaissance, en Basse-Normandie, de la sigillée Claire C ; il y a aussi des formes que j'ai eu du mal à reconnaître, à pâte claire, avec ces molettes tout à fait caractéristiques de l'Argonne et que je ne savais pas situer en Argonne ; il y a aussi des formes marbrées que j'hésite à identifier comme de la marbrée ou de l'éponge, que je connais pourtant bien.

Robin SYMONDS : Pour revenir sur la Black-Burnished Ware, en Angleterre, ces pots devaient servir de pots à bouillir ; on le voit nettement, à l'intérieur, où il y a des dépôts ; avez-vous vu ce genre de choses ?

Yvan BARAT : Sur un certain nombre, il y a des traces organiques ayant tendance à s'effeuiller ; apparemment, ce sont plutôt des traces organiques laissées par un contenu.

Pierre-Henri MITARD : Je voudrais signaler à Paul Van Ossel, pour compléter sa carte, une découverte de céramiques à pâte blanche ornées à la molette à Guiry-Gadancourt.

Paul VAN OSSEL : Merci.

* *
*